



**Doc. 14541**

25 avril 2018

## **Affaire des deux militaires grecs détenus en Turquie : il faut défendre les droits de l'homme et l'État de droit**

### **Déclaration écrite n° 654**

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, deux militaires grecs, le Lt Angelos Mitretodis et le Sgt Dimitris Kouklatzis, ont été arrêtés par les autorités turques, parce qu'ils auraient franchi la frontière. Les deux militaires ont déclaré qu'ils s'étaient perdus en raison du mauvais temps alors qu'ils faisaient une patrouille de routine le long de la frontière terrestre gréco-turque. Bien que des responsables de l'Union européenne et de l'OTAN aient invité à remettre en liberté les militaires et que les autorités grecques soient intervenues pour obtenir leur rapatriement, les deux hommes restent en détention depuis près de deux mois maintenant sans avoir été mis en accusation.

Cependant, en vertu de l'article 5.2 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), «Toute personne arrêtée doit être informée, dans le plus court délai et dans une langue qu'elle comprend, des raisons de son arrestation et de toute accusation portée contre elle».

C'est pourquoi les membres de l'Assemblée parlementaire soussignés exhortent les autorités turques à conclure rapidement les poursuites judiciaires et à libérer immédiatement les deux militaires grecs. Nous appelons de plus les autorités turques à mener la procédure avec rigueur en respectant pleinement les droits de l'homme et les garanties juridiques consacrées par le droit international, notamment la CEDH. En outre, nous exhortons les institutions et les États membres du Conseil de l'Europe à faire preuve de solidarité avec la Grèce sur cette question.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE  
AMON Werner, Autriche, PPE/DC  
ANAGNOSTOPOULOU Athanasia, Grèce, GUE  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
BAKOYANNIS Theodora, Grèce, PPE/DC  
BENNING Sybille, Allemagne, PPE/DC  
BEYER Peter, Allemagne, PPE/DC  
BRYNJÓLFSDÓTTIR Rósa Björk, Islande, GUE  
BUSHKA Klotilda, Albanie, SOC  
CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE  
DAMYANOVA Milena, Bulgarie, PPE/DC  
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC  
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC  
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC  
GAVAN Paul, Irlande, GUE  
GORROTXATEGUI Miren Edurne, Espagne, GUE  
HARDT Jürgen, Allemagne, PPE/DC  
HEINRICH Frank, Allemagne, PPE/DC  
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE  
JABLIANOV Valeri, Bulgarie, SOC  
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE  
KANELLI Liana, Grèce, GUE  
KASIMATI Nina, Grèce, GUE  
KELLEHER Colette, Irlande, SOC  
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC  
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE  
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC  
LOUCAIDES George, Chypre, GUE  
MAVROTAS Georgios, Grèce, SOC  
MEIMARAKIS Evangelos, Grèce, PPE/DC  
NICK Andreas, Allemagne, PPE/DC  
OOMEN-RUIJTEN Ria, Pays-Bas, PPE/DC  
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE  
ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE  
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC  
POLETTI Bérengère, France, PPE/DC  
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE  
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC  
SOLEIM Vetle Wang, Norvège, PPE/DC  
ŞUPAC Inna, République de Moldova, GUE  
TORNARE Manuel, Suisse, SOC  
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC  
TZAVARAS Konstantinos, Grèce, PPE/DC  
VARVITSIOTIS Miltiadis, Grèce, PPE/DC  
VENIZELOS Evangelos, Grèce, SOC  
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE  
WHITFIELD Martin, Royaume-Uni, SOC

---

Total = 50

---

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts